



Illégalité climatique : le gouvernement ne propose aucune nouvelle mesure

Alors que l'État est condamné pour inaction climatique, le nouveau mémoire déposé par le gouvernement dans l'affaire Grande-Synthe ne présente aucune nouvelle mesure pour faire face à la crise climatique. Les organisations de l'Affaire du Siècle déplorent que le gouvernement n'ait toujours pas pris la mesure de l'urgence climatique.

Dans l'affaire Grande-Synthe, le Conseil d'État avait donné jusqu'au 31 mars au gouvernement pour « *prendre toutes les mesures utiles permettant d'infléchir la courbe des émissions de gaz à effets de serre* ». Faisant fi de cette échéance, le gouvernement a attendu le 4 mai pour déposer son mémoire de réponse.

Ce mémoire dresse en réalité la liste des mesures déjà prises par le gouvernement, alors que leur application ne permettra pas à l'État d'infléchir suffisamment sa trajectoire d'émission de gaz à effet de serre pour qu'elle soit compatible avec l'Accord de Paris, comme l'ont déjà souligné de nombreuses analyses dont celle du Haut Conseil pour le Climat.

Les organisations de l'Affaire du Siècle déplorent que le gouvernement s'adonne encore une fois à un exercice de communication plutôt que de prendre des mesures qui pourraient réellement sortir la France de l'illégalité climatique.

Alors que le Conseil d'État avait déjà jugé ces mesures insuffisantes, les prochaines décisions seront cruciales pour remettre la France dans la légalité climatique.

Contacts médias

Notre Affaire à Tous : Abdoulaye Diarra – 07 82 21 38 90

Fondation pour la Nature et l'Homme : Paula Torrente – 07 87 50 74 90

Greenpeace France : Kim Dallet – 06 33 58 39 46

Oxfam France : Elise Naccarato – 06 17 34 85 68